

**ROYAUME DU MAROC**  
**Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique**  
**Avis d'Appel d'Offres Ouvert Simplifié**  
**N°12/2023**

Séance Publique

Le 05 Décembre 2023 à partir de 10 heures, il sera procédé, à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE), Espace les Patios, 1<sup>er</sup> étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'Offres Ouvert Simplifié sur pour la réalisation d'un marché reconductible pour « **LE RENOUELEMENT DE LA SOUSCRIPTION AUX DROITS D'UTILISATION DES LICENCES D'EXPLOITATION DES PRODUITS MICROSOFT OFFICE 365 POUR LE COMPTE DE L'AMEE** »

Lieu d'exécution :

- **Siège de l'AMEE espace les Patios 1<sup>er</sup> étage, angle avenue Annakhil et avenue Mehdi Benbarka, Hay Riad Rabat.**
- **Représentation de l'AMEE à Marrakech, Rue El Machaâr El Haram, Issil.**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au niveau du Bureau d'ordre au siège de l'AMEE à Rabat à l'adresse : Espace les Patios, 1<sup>er</sup> étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargeable sur le site de l'AMEE : [www.amee.ma](http://www.amee.ma) ou sur le portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'acquisition du dossier d'appel d'offres est gratuite.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 02-22-431 chaabane 1444 du (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Economie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

- **Le cautionnement provisoire est de Trois mille Dirhams (3 000,00D DH) : cette caution devra être constituée au niveau du Portail Marocain des Marchés publics**
- **L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à Deux cent cinq mille huit cents Dirhams toutes taxes comprises (205 800.00 DH TTC).**

- Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par les articles 5-9-10 du règlement de consultation.